

RÉFORME DE L'ARCHITECTURE FINANCIÈRE INTERNATIONALE : OÙ EN EST-ON ?

**Rapport de suivi des engagements pris au
Sommet pour un nouveau pacte financier mondial**

« Aucun pays ne devrait avoir à choisir entre la lutte contre la pauvreté et la préservation de la planète », tel était le crédo du Sommet pour un nouveau pacte financier mondial qui s'est tenu à Paris les 22 et 23 juin derniers en vue d'apporter sa pierre à l'édifice d'une réforme de l'architecture financière internationale aussi urgente que nécessaire.

Figées depuis la Seconde Guerre mondiale, les institutions de Bretton Woods et plus largement les acteurs traditionnels de la finance internationale sont obsolètes à plus d'un titre. Que l'on songe à leurs missions, à leurs instruments, à leur agilité ou encore à leur capacité à répondre aux nouveaux défis du XXI^e siècle, une réforme en profondeur des manières de faire, de penser et de financer les politiques de développement international s'impose.

Ce d'autant plus que le monde se fracture à la vitesse de la lumière, réduisant à la portion congrue la coopération entre les nations au sein d'une communauté internationale en pleine déflagration géopolitique, accentuant la défiance de nombreux pays dits du « Sud global » à qui l'on demande beaucoup mais qui ne se sentent - à juste titre - ni représentés, ni soutenus.

Faisant simultanément face à un accroissement inédit de la pauvreté et des inégalités, à un endettement historique et aux catastrophes climatiques et sanitaires, les pays en développement et émergents sont en droit d'attendre que leurs voix soient entendues et leurs besoins satisfaits. Car c'est quotidiennement que ces pays doivent faire le choix entre lutter contre la pauvreté, éduquer les nouvelles générations, financer la santé de leur population, investir dans leur transition climatique et énergétique ou rembourser leur dette. C'est fort de ce constat partagé que le Sommet pour un nouveau pacte financier mondial a lancé ou soutenu un certain nombre d'initiatives visant à susciter un « choc de concessionnalité et de solidarité internationale ».

Résumées par le Pacte de Paris pour les peuples et la planète, et détaillées autour d'une feuille de route, ces pistes ont-elles été prises en compte par la communauté internationale depuis juin dernier ? C'est à cet exercice que Focus 2030 s'est prêtée en analysant les nombreuses publications institutionnelles et des acteurs de la solidarité internationale et en conduisant une série d'entretiens avec des expert·e·s et personnalités du monde politique et de la société civile.

Le constat est pour le moins mitigé. Si de nombreuses réformes et pistes ambitieuses, à l'instar de la création de taxes internationales, sont à l'étude, le rythme des progrès ne permettra ni aux pays en développement de mobiliser les ressources nécessaires pour décider de leur trajectoire de développement, ni par conséquent d'atteindre les Objectifs de développement durable dans les temps impartis.

Sommaire

Préface	p02
Introduction : une réforme aussi nécessaire qu'urgente	p04
État des lieux par enjeux	p10
- Réformer les institutions financières internationales	p12
- Optimiser les financements existants	p18
- Mobiliser davantage de financements	p22
- Accélérer le traitement de la dette	p32
- Mobiliser les financements privés	p38
Conclusion et prochaines étapes	p42
Liste des contributions	p46
Liste des abréviations	p47
Bibliographie	p48

Les 22 et 23 juin 2023, s'est tenu à Paris le Sommet pour un nouveau pacte financier mondial, une rencontre internationale de haut-niveau organisée par la France qui a rassemblé plus de 300 chefs d'État et de gouvernement, responsables d'organisations internationales, représentants de la société civile, de fonds et fondations et du secteur privé.

Face à la **contraction inédite de l'espace fiscal des pays en développement** consécutive aux multiples crises sanitaires, sociales et géopolitiques en cours, le Sommet pour un nouveau pacte financier mondial visait à faire le point sur les moyens de soutenir la réponse de ces pays au **double défi de la lutte contre la pauvreté et de la transition climatique**.

Les participants ont identifié un ensemble de **réformes et initiatives à mettre en œuvre en 2023 et 2024**; c'est dans ce cadre que Focus 2030 a mené la présente étude de suivi afin de présenter un état des lieux des chantiers en cours au sein des institutions financières internationales.

« L'efficacité ne vaut que par le suivi »

*Emmanuel Macron,
Sommet pour un nouveau pacte financier mondial, 23 juin 2023*

Une réforme aussi nécessaire qu'urgente

Les répercussions en chaîne de la pandémie de Covid-19 et de la guerre en Ukraine et les multiples conflits en cours ont mis à mal les importants progrès observés ces dernières décennies en matière de développement humain. Ainsi, le nombre de personnes vivant

sous le seuil d'**extrême pauvreté a augmenté pour la première fois en vingt ans**, passant de 648 millions en 2019 à 719 millions en 2020¹. Fait inédit, l'**espérance de vie mondiale a régressé** pour la première fois en un siècle entre 2019 et 2021².

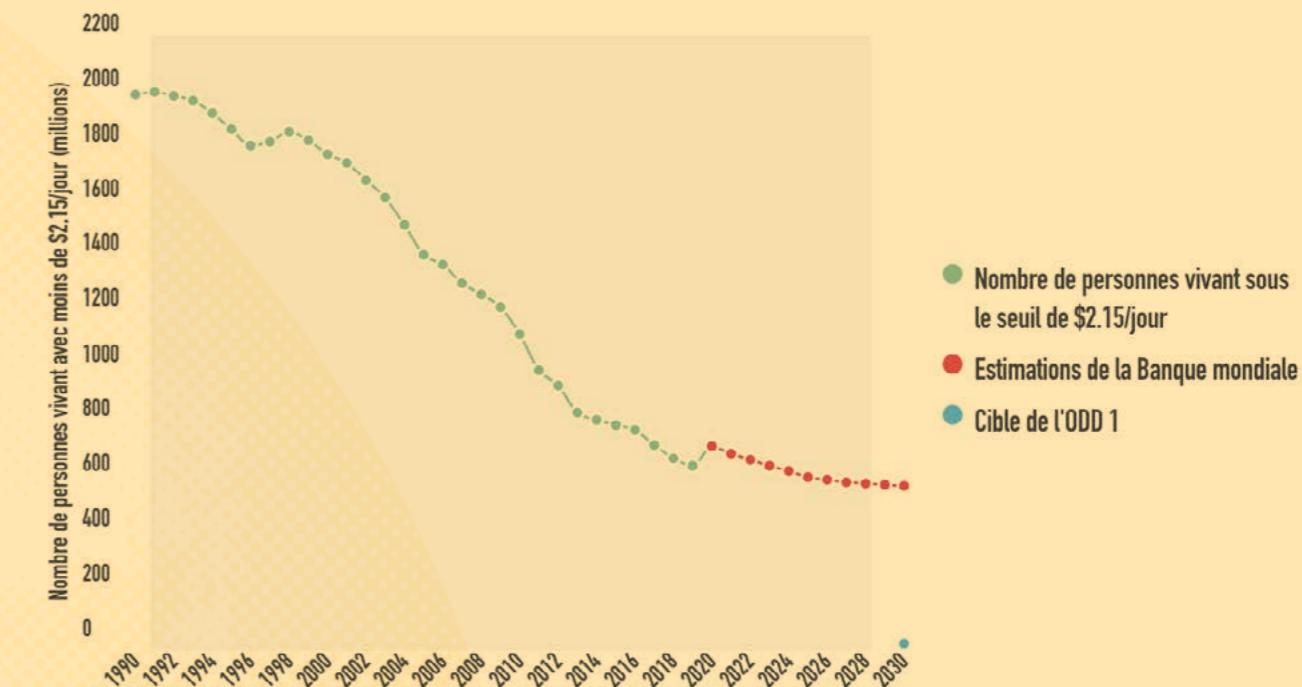
Si ces reculs ont affecté l'ensemble de la planète, les pays en développement (PED) ont ressenti les conséquences économiques de ces chocs de manière plus brutale que les autres. Les pays à faible revenu ont vu leurs **progrès en matière de lutte contre la pauvreté régresser de 8 à 9 ans**, contre 3 à 4 ans en moyenne dans le monde³. Parallèlement, la lutte contre les changements climatiques n'est pas à la hauteur de l'ambition forgée dans l'Accord de Paris : la **limite de 1,5°C de hausse de la température** de la planète par rapport aux niveaux préindustriels serait sur le point d'être atteinte dès 2029⁴ en lieu et place de la fin du siècle. Les conséquences de cette hausse des températures sont d'ores et déjà manifestes dans les pays en développement, qui concentrent à eux seuls 97 % des personnes affectées par les conséquences des événements climatiques les plus extrêmes des 30 dernières années⁵. Pour autant, les **50 % des personnes les plus pauvres** dans le monde ne sont responsables que de **12 % des émissions de gaz à effet de serre**⁶.

L'ensemble de ces défis, conjugués à une inflation croissante et des taux d'intérêt historiquement élevés, ont accru une **crise de la dette particulièrement alarmante** dans les pays en développement, limitant leur capacité à financer leurs politiques publiques essentielles. Le **service de la dette a dépassé les dépenses en santé dans 62 pays en développement, et dans 21 d'entre eux, il a dépassé les dépenses en éducation**⁷. Selon le Programme des Nations unies pour le Développement (PNUD), 52 économies en développement sont ainsi confrontées à de graves difficultés liées à leur endettement en 2023⁸.

Alors que l'atteinte de l'Agenda 2030, adopté en 2015 par l'ensemble des pays membres des Nations unies, semblait déjà menacée, elle est aujourd'hui hors de portée. Le dernier Rapport sur les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies alerte ainsi sur les faibles progrès effectués à mi-chemin de l'échéance : **seules 15 % des cibles des ODD sont en bonne voie pour être**

réalisées en 2030⁹. Les besoins identifiés pour répondre à ces défis et atteindre les ODD dans les pays en développement sont estimés à **3 900 milliards de dollars**¹⁰, soit plus de 18 fois le montant mobilisé par l'aide publique au développement (APD) des pays du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)¹¹.

ÉVOLUTION DE L'EXTRÊME PAUVRETÉ DANS LE MONDE DEPUIS 1990 ET PROJECTION JUSQU'EN 2030



¹ World Bank. « Poverty and Shared Prosperity 2022 », 2022.

² United Nations, Department of Economic and Social Affairs. « World Population Prospects: The 2022 Revision », 2022.

³ Sanchez-Paramo, Carolina, Ruth Hill, Daniel Gerszon Maher, Ambar Narayan, et Nishant Yonzan. « L'augmentation de la pauvreté et le creusement des inégalités sont les autres séquelles de la COVID-19 ». Banque mondiale (blog), 7 octobre 2021.

⁴ Lamboll, Robin D., Zebedee R. J. Nicholls, Christopher J. Smith, Jarmo S. Kikstra, Edward Byers, et Joeri Rogelj. « Assessing the Size and Uncertainty of Remaining Carbon Budgets ». Nature Climate Change, 30 octobre 2023.

⁵ The Loss & Damage Collaboration. « The cost of delay: Why finance to address Loss and Damage must be agreed at COP27 », 2022.

⁶ World Inequality Lab. « Rapport sur les inégalités mondiales 2022 », 2022.

⁷ United Nations Conference on Trade and Development. « Trade and Development Report Update », 2023.

⁸ United Nations Development Programme. « Building Blocks out of the Crisis: The UN's SDG Stimulus Plan | United Nations Development Programme », 2023.

⁹ Nations unies. « Rapport sur les objectifs de développement durable - Édition spéciale », 2023.

¹⁰ OCDE. « Global Outlook on Financing for Sustainable Development 2023: No Sustainability Without Equity », 2023.

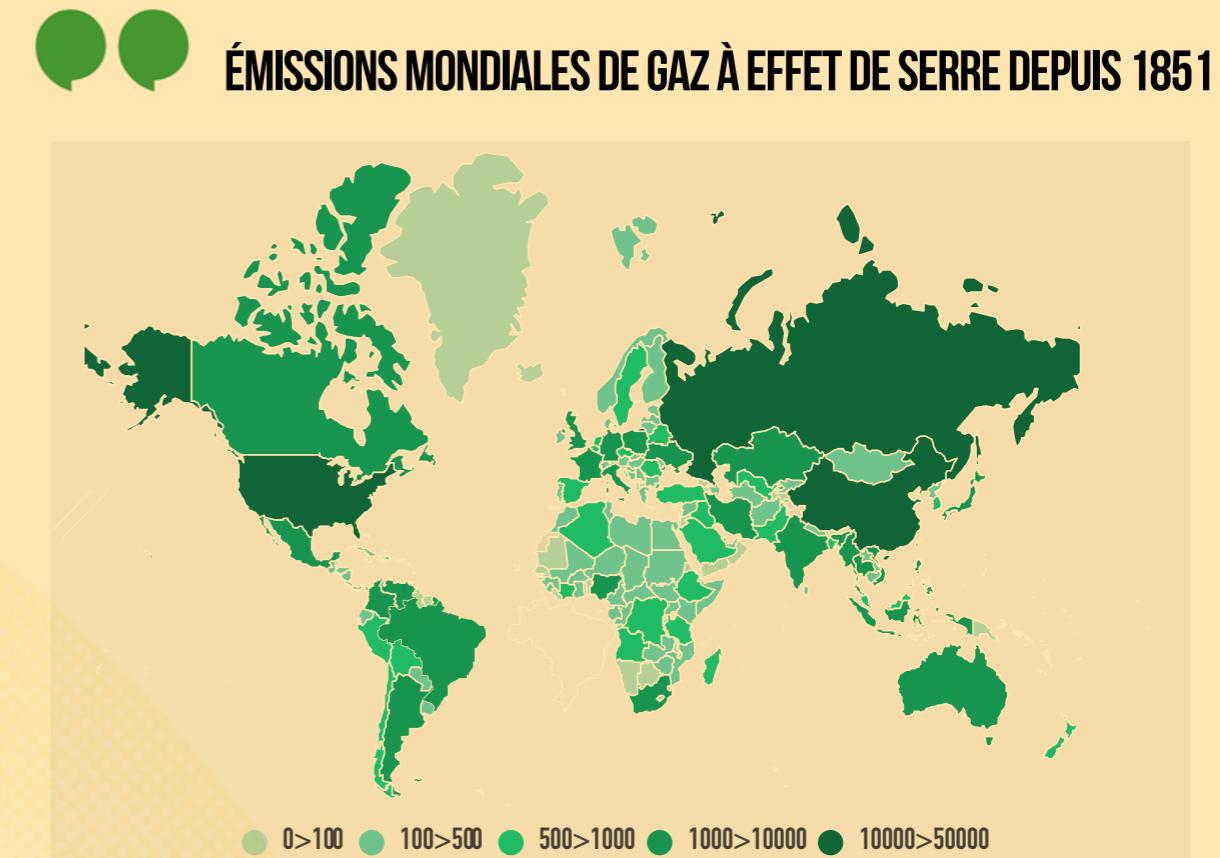
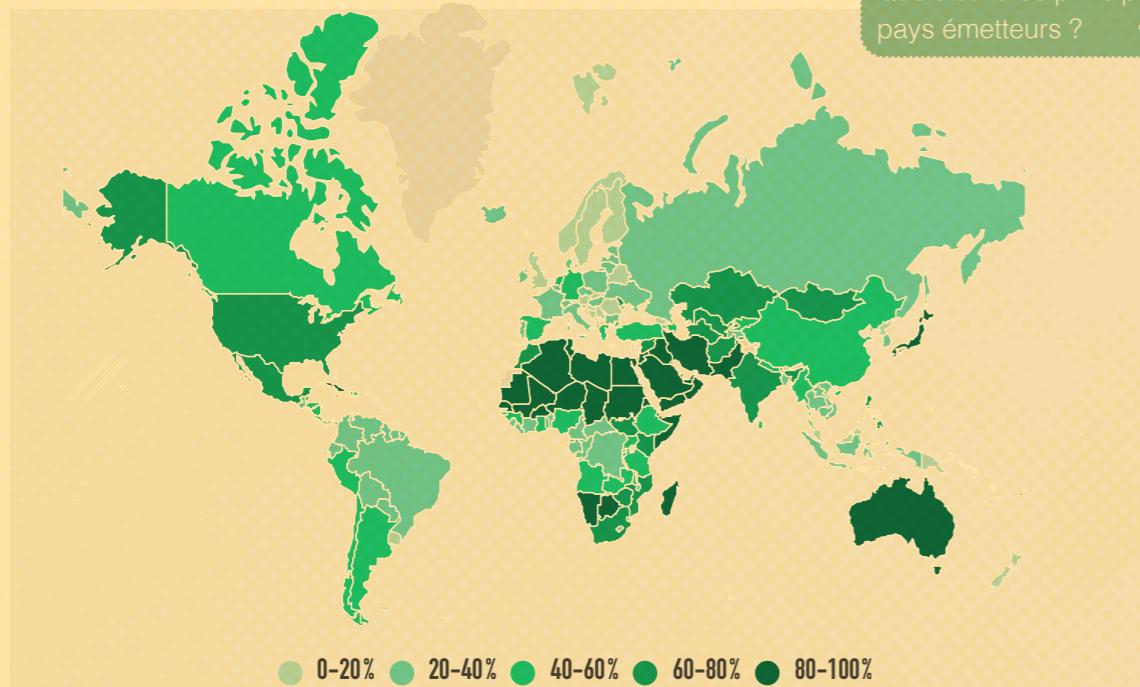
¹¹ OCDE. « Niveaux d'APD en 2022 - Données préliminaires », 2023.

Des réformes identifiées

Face à ces crises qui se conjuguent et mettent en lumière des inégalités mondiales toujours plus marquées, la solution identifiée lors du Sommet pour un nouveau pacte financier mondial consiste en la **mobilisation de nouveaux financements** visant à élargir l'espace fiscal des pays en développement, afin qu'ils n'aient **pas à choisir entre le développement et la lutte contre les changements climatiques**, dans la lignée de plusieurs appels en ce sens tels que le Plan de relance des Objectifs de développement durable du Secrétaire général des Nations unies¹², le programme Bridgetown 2.0¹³ et le Programme Accra-Marrakech du groupe V20¹⁴.

Pour ce faire, **plusieurs axes de transformation** ont été identifiés, visant à la fois à faire **respecter les engagements financiers passés, à maximiser les mécanismes de financement existants et à mobiliser de nouvelles sources de financement** pour le développement et le climat, tout en s'accordant sur le **traitement de la dette** des pays les plus en difficulté. Le Sommet pour un nouveau pacte financier mondial a vu plusieurs annonces témoignant de progrès en ce sens, notamment la mise en œuvre de clauses suspensives dans les contrats de prêts de la Banque mondiale en cas de catastrophe climatique, la restructuration de la dette zambienne, ou l'instauration d'un Partenariat pour une transition énergétique juste entre le Sénégal et les pays du G7. Néanmoins, l'impact de cette rencontre se

PAYS LES PLUS VULNÉRABLES FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES



mesure avant tout sur le temps long : à l'issue du sommet, la France a rendu public le « **Pacte de Paris pour les peuples et la planète** » (4P), une déclaration soutenue par 39 pays et qui identifie **quatre principes directeurs** pour éliminer la pauvreté et protéger la planète¹⁵, accompagné d'une **proposition de feuille**

de route¹⁶ qui désigne un certain nombre de mesures à mettre en œuvre tout au long des échéances multilatérales en 2023 et 2024 (Sommet du G20, Sommet sur les ODD, Assemblées annuelles du Groupe de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international, COP28, etc.).

12 United Nations Secretary-General. « SDG Stimulus to Deliver Agenda 2030 », 2023.

13 Première ministre de la Barbade, et Secrétaire général des Nations unies. « Bridgetown 2.0 - Urgent and Decisive Action to Reform the International Financial Architecture », 2023.

14 V20. « Accra-Marrakech Agenda », 2023.

15 « Pacte de Paris pour les peuples et la planète (4P) », 2023.

16 Présidence de la République française. « Proposition de feuille de route pour inscrire à l'agenda international la mise en oeuvre des engagements du Sommet pour un nouveau pacte financier mondial », 2023.

Ce rapport entend dresser un bilan des engagements pris à l'occasion du Sommet pour un nouveau pacte financier mondial, déclinés dans les 4P et la proposition de feuille de route. Les engagements peuvent être catégorisés en cinq défis :

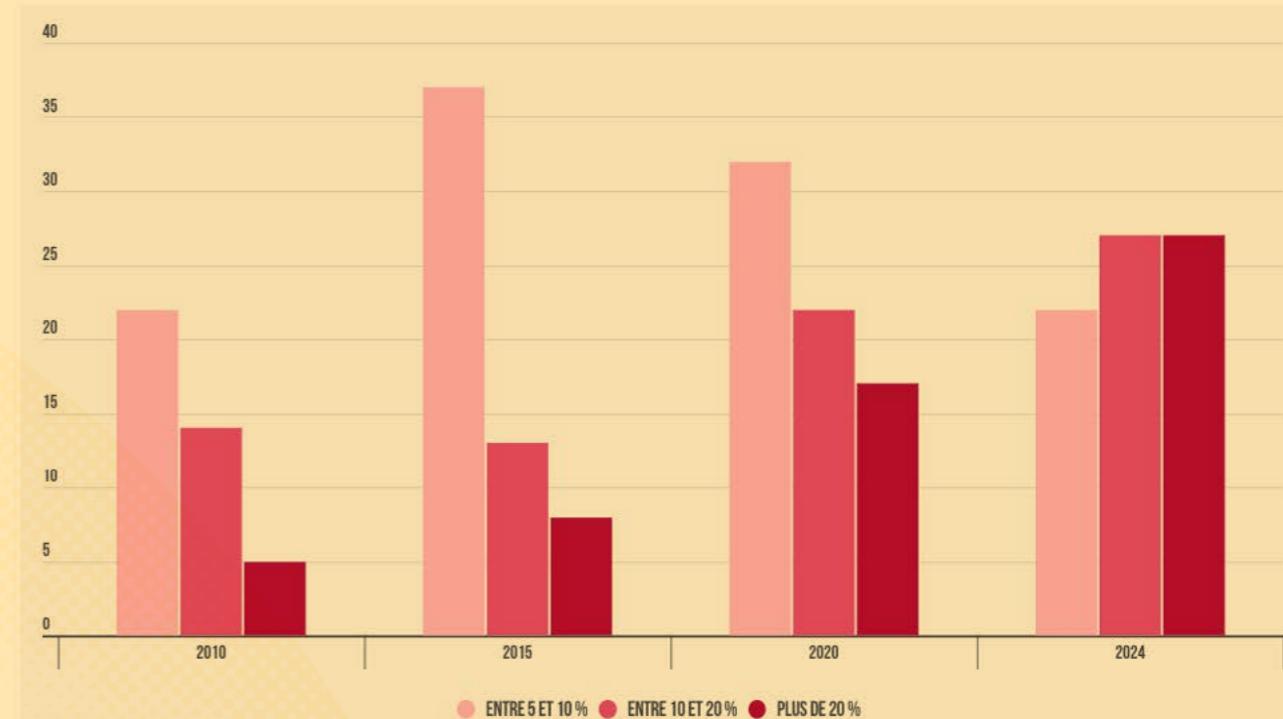
- **Réformer les institutions financières internationales (IFI)**, en particulier le Groupe de la Banque mondiale (GBM) et les banques multilatérales de développement (BMD), afin de transformer la gouvernance de l'architecture financière internationale, approfondir la coopération entre les acteurs et mieux prendre en compte les vulnérabilités, et, in fine, faire fonctionner les institutions de Bretton Woods et les banques de développement de manière harmonieuse, en ligne avec les ODD.
- **Optimiser les financements existants**, afin d'en tirer le meilleur parti et en les orientant spécifiquement vers les investissements durables.
- **Mobiliser davantage de ressources concessionnelles pour le climat et le développement**, à travers la réallocation des droits de tirage spéciaux (DTS) inutilisés, l'exploration de nouvelles pistes de taxes internationales, l'utilisation de capitaux hybrides, ou encore la tenue des engagements passés des pays riches concernant l'aide publique au développement et les financements climat.
- **Accélérer le traitement de la dette** via la mise en œuvre du Cadre commun du G20, l'introduction de clauses suspensives en cas de choc exogène, et une meilleure coordination des processus de restructuration.
- **Mobiliser les financements privés**, en particulier à travers une meilleure orientation des financements et une coordination ex ante.

Pour chaque enjeu identifié, une **évaluation des progrès, des régressions ou des stagnations** a été réalisée pour présenter une analyse la plus précise possible de l'évolution des engagements **entre juin et le Forum de Paris sur la Paix**, point d'étape se tenant à Paris les 10 et 11 novembre 2023. In fine, cette analyse a pour objectif de proposer une vue d'ensemble de la réforme de l'architecture financière internationale afin d'orienter les futurs efforts et prises de décisions en faveur du développement et du climat. **Elle sera mise à jour régulièrement sur la rubrique dédiée du site internet de Focus 2030** au fur et à mesure des progrès et des échéances.



ÉVOLUTION DE LA PART DES REVENUS DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT CONSACRÉE AU REMBOURSEMENT DE LA DETTE

Nombre de pays à faible revenu, à revenu moyen inférieur et de petits États insulaires en développement qui ont consacré une certaine part de leurs revenus au remboursement de leur dette publique extérieure (2010-2020) et projections en 2024.



MÉTHODOLOGIE

Pour produire le présent rapport, 29 engagements ont été identifiés à partir du Pacte de Paris pour les peuples et la planète et la proposition de feuille de route publiée à l'issue du Sommet pour un nouveau pacte financier mondial.

Afin de déterminer le niveau d'avancement de ces engagements, **10 entretiens semi-directifs** ont été réalisés auprès d'experts et expertes du financement du développement et du climat et **5 contributions écrites** ont été recueillies auprès de personnalités du monde politique, de la finance et de la société civile. Parallèlement, une revue de documents, déclarations officielles et analyses d'organisations spécialistes a été menée afin d'établir un état des lieux le plus exhaustif possible des progrès effectués depuis juin 2023.

État des lieux par enjeux

Légende des pastilles :

- avancée notable
- avancée encourageante mais insuffisante
- avancée mineure
- pas d'avancée voire régression

- 01 __ Réformer les institutions financières internationales
- 02 __ Optimiser les financements existants
- 03 __ Mobiliser davantage de financements
- 04 __ Accélérer le traitement de la dette
- 05 __ Mobiliser les financements privés

01

Réformer
les institutions
financières
internationales

Transformer la gouvernance de l'architecture financière internationale

 Enjeux

Proposition de feuille de route
Sommet pour un Nouveau pacte financier mondial

- ▶ Transformer la gouvernance de l'architecture financière internationale afin de la rendre plus efficace, plus équitable et mieux adaptée au monde contemporain



QUELLES AVANCÉES DEPUIS LE SOMMET NPF ?

G20 : Le G20 a accueilli l'Union africaine en tant que nouveau membre permanent du G20.

G20 : Le Brésil a proposé au V20, le groupe des 68 pays les plus vulnérables aux changements climatiques, de siéger en tant qu'invité au G20 Sustainable Finance Group en 2024.

FMI : Le FMI a proposé de créer un 25e siège au sein de son Conseil d'administration, en accordant un troisième au continent africain.

PROCHAINES ÉTAPES

FMI : La 16e révision générale des quote-parts du FMI est en cours et devrait s'achever d'ici le 15 décembre 2023. Mais alors que la proportion des quote-parts des économies émergentes et en développement est de moins en moins représentative de leur place dans l'économie mondiale, le Conseil d'administration du FMI a proposé au Conseil des gouverneurs une augmentation des quote-parts de 50 %, répartie entre les membres au prorata de leurs quote-parts actuels. Les discussions sur une éventuelle révision de la distribution des quote-parts sont repoussées à 2025 lors de la 17e révision générale des quote-parts.

Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) : La revue de l'actionnariat de la BIRD est pour l'heure prévue en 2025.

Approfondir la coopération entre acteurs

 Enjeux

Proposition de feuille de route
Sommet pour un Nouveau pacte financier mondial

- ▶ Les BMD exposent des propositions leur permettant de fonctionner plus efficacement comme un écosystème



QUELLES AVANCÉES DEPUIS LE SOMMET NPF ?

Les dirigeants de dix BMD ont rendu publique une déclaration dans laquelle ils conviennent de renforcer leur collaboration dans cinq domaines : 1. augmenter la capacité de financement, 2. renforcer l'action commune sur le climat, 3. renforcer la collaboration au niveau des pays, 4. renforcer le cofinancement, et 5. catalyser la participation du secteur privé.

La Banque mondiale et la Banque interaméricaine de développement ont signé un protocole d'accord pour un partenariat de 4 ans visant à renforcer le soutien aux initiatives de zéro déforestation nette en Amazonie, de renforcer la résilience des Caraïbes aux catastrophes naturelles et de combler l'écart d'accès au numérique en Amérique latine et dans les Caraïbes.

La Banque mondiale et la Banque islamique de développement ont annoncé un partenariat visant à appuyer des initiatives conjointes pouvant engendrer jusqu'à 6 milliards de dollars de financements d'ici 2026 en faveur de la gestion des ressources en eau, en énergie et en alimentation ; la réponse aux menaces climatiques ; le soutien à l'intégration des femmes et des jeunes au marché du travail et à la révolution numérique ; et la promotion du commerce et de la coopération, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord.

La Banque mondiale et le FMI ont déclaré être déterminées à renforcer leur collaboration pour apporter des bienfaits concrets aux populations, aux entreprises et aux institutions de leurs pays membres.

PROCHAINES ÉTAPES

Les échanges sur l'adaptation du modèle opérationnel et financier de la Banque mondiale et la mise en œuvre des réformes se poursuivront jusqu'aux Assemblées de printemps en avril 2024.

Le département du Trésor américain a demandé à la Banque mondiale et aux banques multilatérales de développement régionales d'achever, d'ici avril 2024, leurs travaux sur les nouvelles règles permettant de débloquer le capital exigible des banques de développement. Cette garantie de 2 000 milliards de dollars, si elle est incluse dans l'évaluation des risques, pourrait permettre à la Banque mondiale de prêter à elle seule 500 milliards de dollars supplémentaires sans mettre en péril sa notation AAA.

Certains pays, dont les États-Unis, s'opposent à une recapitalisation de la Banque mondiale.

Réformer le Groupe de la Banque mondiale

 Enjeux

Proposition de feuille de route
Sommet pour un Nouveau pacte financier mondial

- ▶ Le Groupe de la Banque mondiale poursuit ses réformes afin de mieux armer la Banque pour faire face aux problématiques mondiales de manière suffisamment rapide et à l'échelle souhaitée (optimisation de son bilan, accroissement de sa prise de risque, recapitalisation)



QUELLES AVANCÉES DEPUIS LE SOMMET NPF ?

La Banque mondiale a adopté de nouvelles vision et mission - créer un monde sans pauvreté sur une planète durable - visant à relever en particulier huit défis mondiaux : adaptation et atténuation ; fragilité et conflits ; prévention des pandémies et préparation aux pandémies ; accès à l'énergie ; sécurité alimentaire et nutritionnelle ; sécurité hydrique et accès à l'eau ; facilitation de la numérisation ; et protection de la biodiversité et de la nature.

La Banque mondiale a adopté de nouveaux outils qui pourraient accroître sa capacité de prêt de 157 milliards de dollars sur une décennie : elle a lancé un instrument de capital hybride, créé un mécanisme de garantie de portefeuille et ajusté son ratio de prêts sur fonds propres.

Réformer les banques multilatérales de développement.

Enjeux

Proposition de feuille de route
Sommet pour un Nouveau pacte financier mondial

- Les banques régionales de développement mettent en œuvre les réformes pertinentes de leurs visions stratégiques, structures incitatives, approches opérationnelles et capacité financière

Proposition de feuille de route
Sommet pour un Nouveau pacte financier mondial

- Présentation d'un premier rapport des BMD identifiant les propositions visant à élaborer une définition commune de la vulnérabilité et à présenter des cadres d'éligibilité pour le recours à des ressources concessionnelles dans des pays autres que ceux à faible revenu

Proposition de feuille de route
Sommet pour un Nouveau pacte financier mondial

- Le FMI et la Banque mondiale rendent compte des progrès accomplis vers une meilleure prise en compte de la vulnérabilité climatique dans les analyses de viabilité de la dette

QUELLES AVANCÉES DEPUIS LE SOMMET NPF ?

Dans leur déclaration de New Delhi, les dirigeants du G20 ont reconnu la nécessité de BMD meilleures, plus grandes et plus efficaces. Ils ont également reconnu que les mesures initiales du cadre d'adéquation des fonds propres (CAF), y compris celles en cours de mise en œuvre et d'examen, ont le potentiel de générer une capacité de prêt supplémentaire d'environ 200 milliards USD au cours de la prochaine décennie, comme l'estime la feuille de route du G20. À ce titre, ils ont souligné la nécessité de donner une impulsion supplémentaire à la mise en œuvre du CAF.

Le groupe d'experts indépendants mandaté par la présidence indienne du G20 a rendu publics les deux tomes de son rapport sur le renforcement des banques multilatérales de développement, salué par les ministres des finances du G20

La Banque asiatique de développement a annoncé des mesures visant à débloquer 100 milliards de dollars au cours de la prochaine décennie. En revoyant sa politique de risque, la BAsD sera en mesure d'obtenir 40 % de financements supplémentaires à partir de son stock de capital existant.

Pour plus de détails sur les réformes engagées au sein de diverses banques multilatérales de développement, consulter le MDB Reform Tracker mis en place par le Center for Global Development

PROCHAINES ÉTAPES

Les discussions sur d'éventuelles augmentations de capital se poursuivront au sein du G20.

PROCHAINES ÉTAPES

Le simple fait que le Vice-Président de la Banque mondiale en charge du financement du développement et son homologue de la Banque africaine de développement participent à une discussion sur la prise en compte de la vulnérabilité comme critère d'allocation des ressources concessionnelles est un signe encourageant et montre que les banques multilatérales ont compris l'engouement de la communauté internationale pour ce sujet ainsi que leur intérêt à le considérer. Le Vice-Président de la Banque mondiale a évoqué la perspective d'une réflexion ouverte sur ce sujet lors des prochaines discussions sur l'avenir de l'IDA (International Development Association).

Mieux prendre en compte les vulnérabilités.

Enjeux

Proposition de feuille de route
Sommet pour un Nouveau pacte financier mondial

- Le FMI et la Banque mondiale rendent compte des progrès accomplis vers une meilleure prise en compte de la vulnérabilité climatique dans les analyses de viabilité de la dette

QUELLES AVANCÉES DEPUIS LE SOMMET NPF ?

Lors d'un événement organisé par la Ferdi en marge des Assemblées annuelles, des représentants de la Banque mondiale et de la Banque africaine de développement ont indiqué que « l'inclusion opérationnelle d'un tel indice [de vulnérabilité] dans les modèles d'allocation de leurs fonds concessionnels n'est pas encore clairement considérée à ce stade ».

QUELLES AVANCÉES DEPUIS LE SOMMET NPF ?

Dans une déclaration du 7 septembre 2023, Kristalina Georgieva, Directrice générale du Fonds monétaire international, et Ajay Banga, Président du Groupe de la Banque mondiale, ont annoncé une collaboration renforcée, « en particulier dans les domaines des changements climatiques, de la résurgence des fortes vulnérabilités liées à la dette et de la transition numérique. »

« Vulnérabilités liées à l'endettement. La Banque mondiale et le FMI travaillent depuis longtemps en étroite collaboration sur les difficultés liées à la dette, tant au niveau opérationnel à l'échelle des pays qu'au niveau international. Le contexte actuel de vulnérabilités élevées liées à la dette rappelle combien il est urgent d'intensifier notre collaboration en tirant parti de nos domaines de compétences respectifs. **Nous amplifierons nos travaux conjoints afin d'éviter que les vulnérabilités liées à la dette s'accumulent** en aidant les pays à renforcer la transparence et la gestion de la dette et les finances publiques tout en améliorant le cadre conjoint de viabilité de la dette pour les pays à faible revenu de façon à mieux tenir compte des défis du moment. En outre, nous approfondirons notre soutien aux créanciers et débiteurs qui participent à la restructuration de la dette et œuvrerons davantage avec nos partenaires afin d'améliorer les processus de restructuration, y compris au sein du Cadre commun, en mettant à profit les travaux que nous avons lancés lors de la table ronde mondiale sur la dette souveraine. »

02

Optimiser les financements existants pour le climat et le développement

Favoriser les investissements durables •

 Enjeux

- Proposition de feuille de route Sommet pour un Nouveau pacte financier mondial
 - Les réseaux d'institutions financières (FICS, Alliance financière de Glasgow pour l'absence d'émissions nettes, réseau des fonds souverains «One Planet», etc.) élaborent et adoptent un cadre commun d'alignement sur les ODD, comprenant notamment la promotion d'outils d'évaluation ex ante des risques sociaux, environnementaux et de gouvernance & d'impact sur les ODD



QUELLES AVANCÉES DEPUIS LE SOMMET NPF ?

Lors du Sommet Finance en commun en septembre 2023, les membres de l'International Development Finance Club (IDFC) ont adopté un cadre commun d'éléments de mise en œuvre pour l'alignement des banques publiques de développement sur les ODD. L'IDFC regroupe 26 banques nationales et régionales de développement. Le cadre commun encourage notamment l'usage d'outils d'évaluation ex-ante d'impact sur les ODD, appliqués à l'ensemble des activités financées par les BPD, tels que l'outil de rendement ajusté des ODD (SART) développé par Natixis-CIB et le mécanisme d'analyse et d'opinion du développement durable (SDAO) développé par l'AFD.

PROCHAINES ÉTAPES

L'IDFC invite les autres banques publiques de développement, ainsi que les parties prenantes de la communauté financière au sens large, à se joindre à ses efforts et à prendre en compte les éléments du cadre commun pour la mise en œuvre de l'alignement sur les ODD.

Favoriser les investissements dans les projets d'infrastructure •

 Enjeux

- Proposition de feuille de route Sommet pour un Nouveau pacte financier mondial
 - Via l'Alliance pour des infrastructures vertes en Afrique (BAfD) et le Mécanisme mondial de financement des infrastructures (Banque mondiale)



QUELLES AVANCÉES DEPUIS LE SOMMET NPF ?

Ces mécanismes sont à la recherche de plus de financements. Par ailleurs, les institutions financières impliquées dans le groupe de travail sur les investissements dans les infrastructures durables mis en place en amont du Sommet pour un nouveau pacte financier mondial travaillent au développement et à la mise en place de mécanismes visant à favoriser de tels investissements.

03

Mobiliser
davantage de
financements
pour le climat
et le dévelop-
pement

Développer l'utilisation des capitaux hybrides.

Enjeux

Proposition de feuille de route
Sommet pour un Nouveau pacte financier mondial

- ▶ Etude de la Banque mondiale sur les projets pilotes existants concernant les capitaux hybrides et les premiers enseignements tirés



QUELLES AVANCÉES DEPUIS LE SOMMET NPF ?

En janvier 2023, la Banque mondiale a rendu publique une feuille de route pour son évolution, discutée lors des réunions de printemps 2023. Les pays membres y ont approuvé des mesures susceptibles d'augmenter de 50 milliards de dollars la capacité de prêt de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD, l'institution de la Banque mondiale qui se consacre aux pays à revenu intermédiaire et aux pays pauvres solvables). Ces mesures incluent le lancement d'un instrument pilote de capital hybride pour un montant de 1 milliard de dollars, qui devrait permettre, avec le concours d'investisseurs privés, de mobiliser 6 milliards de dollars en prêts sur 10 ans.

PROCHAINES ÉTAPES

La Banque mondiale a indiqué que le projet pilote serait expérimenté sur l'année fiscale 2024-2025.

Explorer de nouvelles pistes de taxes internationales

Enjeux

Proposition de feuille de route
Sommet pour un Nouveau pacte financier mondial

- ▶ Créer un groupe de travail pour étudier la possibilité d'obtenir de nouvelles ressources financières par la fiscalité



QUELLES AVANCÉES DEPUIS LE SOMMET NPF ?

La France et le Kenya, appuyés par la Fondation européenne pour le climat, se sont emparés de la proposition, avancée au Sommet pour un nouveau pacte financier mondial, de créer un groupe de travail international visant à explorer les pistes pour mobiliser des financements supplémentaires en faveur de la lutte contre la pauvreté et pour le climat, via des prélèvements sur des activités contribuant aux dérèglements actuels. Ces acteurs s'accordent actuellement sur les termes de référence du groupe de travail et ses prochaines échéances.

L'objectif de ce groupe de travail est de mobiliser des pays «champions» afin d'identifier des options réalisables (taxe sur les énergies fossiles, l'aviation, les transactions financières, le secteur maritime, etc.) et de les porter au sein des institutions internationales pertinentes (par exemple, l'Organisation maritime internationale pour une taxe sur les émissions de gaz à effet de serre des transports maritimes). A minima, ce groupe de travail pourrait permettre de lancer des coalitions de pays prêts à mettre en œuvre de telles mesures à l'échelle nationale.

PROCHAINES ÉTAPES

Le lancement de ce groupe de travail pourrait être annoncé lors de la COP28.

Proposition de feuille de route
Sommet pour un Nouveau pacte financier mondial

- ▶ Adoption d'une stratégie révisée de l'Organisation maritime internationale incluant un prélèvement sur les émissions de gaz à effet de serre du secteur du transport maritime international



QUELLES AVANCÉES DEPUIS LE SOMMET NPF ?

Les États membres de l'Organisation maritime internationale ont adopté en juillet 2023 une stratégie révisée, non contraignante, pour décarboner le fret maritime. Celle-ci envisage notamment la mise en place d'une taxe sur les émissions de gaz à effet de serre du secteur, qui représente actuellement 3 % des émissions mondiales. Si elle était adoptée, cette mesure, à laquelle la Chine, l'Inde, ou encore le Brésil, ont signalé leur opposition, pourrait entrer en vigueur en 2027. L'Organisation maritime internationale fonctionnant par consensus, cette possibilité semble pour l'instant éloignée.

PROCHAINES ÉTAPES

La prochaine décision est attendue en avril.



- QUELLES AVANCÉES DEPUIS LE SOMMET NPF ?**
- Le comité de transition sur les pertes et dommages de la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), réuni du 3 au 5 novembre 2023, est parvenu à un compromis sur les contours du fonds dédié aux pertes et dommages. Cet texte de recommandations sera soumis à finalisation et signature des chefs d'État et de gouvernement lors de la COP28 à Dubaï (30 novembre-12 décembre). Il traite de divers aspects, notamment la mise en place du fonds, ses objectifs pour son lancement prévu en 2024, les modalités de gestion et de supervision, ainsi que l'impératif d'inclure des représentants des pays en développement à son conseil d'administration.
- Initialement, le fonds pour les pertes et dommages sera hébergé par la Banque mondiale, à l'encontre du souhait du Groupe des 77 (G77) et de la Chine qui demandaient l'établissement d'un fonds indépendant. Il comptera sur des contributions provenant de «grandes nations en développement», des États-Unis, de l'Union européenne et du Royaume-Uni.
- Cependant, des préoccupations subsistent : aucun objectif chiffré n'a été fixé pour le montant du fonds, et les contributions demeureront de nature volontaire. Il n'y a pas eu de progrès significatifs en ce qui concerne la création de nouvelles sources de financement à long terme pour augmenter la capitalisation du fonds, et la question de la reconnaissance des coûts supportés par les pays en développement reste en suspens.
- QUELLES AVANCÉES DEPUIS LE SOMMET NPF ?**
- Fonds vert pour le climat (GCF) : Le 5 octobre 2023, 25 pays ont collectivement promis 9,3 milliards de dollars pour financer les activités du GCF sur la période 2024-2027, soit moins que les 32 pays et deux régions ayant apporté 10 milliards de dollars lors de la précédente reconstitution du GCF en 2019. Le Fonds appelle d'autres pays à verser des contributions supplémentaires dans les semaines à venir.
- QUELLES AVANCÉES DEPUIS LE SOMMET NPF ?**
- Déclaration de Kristalina Georgieva aux Assemblées annuelles : « Après avoir achevé cette étape importante de collecte de fonds, nous entreprendrons maintenant une revue complète des Facilités et du financement concessionnel du Fonds (RevEx PRGT 2024/25) afin de garantir que la capacité de financement à long terme du PRGT soit placée sur une base durable. »
- QUELLES AVANCÉES DEPUIS LE SOMMET NPF ?**
- Aux Assemblées annuelles, le FMI a annoncé avoir rempli son objectif de collecte de fonds de 3 milliards de dollars US (2,3 milliards de DTS) pour les ressources de subvention du PRGT.

- PROCHAINES ÉTAPES**
- Association internationale de développement (IDA) :** La Banque mondiale a lancé en mai 2023 le Mécanisme de financement en cas de crise (« Crisis Facility »), visant à mobiliser 12 milliards de dollars pour renforcer le soutien de l'IDA aux pays les plus démunis pour faire face aux crises économiques, à l'insécurité alimentaire ou encore les catastrophes naturelles et urgences sanitaires. Pour le cycle actuel d'IDA20 (juillet 2022 - juin 2025), plus de 75 % des ressources allouées au Mécanisme de réponse aux crises (« Crisis Response Window » - CRW), un instrument de l'IDA mis en place en 2011 pour soutenir les pays en période de crise, ont déjà été engagées en réponse à la conjonction de crises mondiales. Le nouveau Mécanisme de financement en cas de crise a pour objectif de compléter les ressources allouées au CRW pour le temps restant de l'IDA20, notamment en soutien à l'Ukraine et la Moldavie (50 % pour les pays de l'IDA affectés par l'invasion de l'Ukraine, et 50 % pour l'Ukraine et la Moldavie). Les donateurs sont appelés à apporter collectivement 4 milliards de dollars supplémentaires d'ici décembre 2023.
- IDA21 :** La reconstitution de IDA (IDA21) se tiendra en décembre 2024. Les ministres des finances africains, le V20 et les experts indépendants ont appelé à un triplement de ses ressources. Les négociations débuteront en décembre 2023 lors de la revue à mi-parcours de IDA20.
- Fonds international de développement agricole :** La 13e reconstitution du FIDA se tiendra à Paris les 14 et 15 décembre. Certains pays donateurs ont déjà annoncé une hausse conséquente de leurs contributions (France +60 % ; Norvège +50 % ; Espagne +300 %).
- Fonds asiatique de développement :** La 14e reconstitution du Fonds se tiendra en 2024.
- PROCHAINES ÉTAPES**
- Le RST et le PRGT sont limités à une capacité totale de 80 milliards de dollars. Les dirigeants devraient plutôt explorer d'autres possibilités de recyclage des DTS.
- Une revue intermédiaire du PRGT sera effectuée en 2024.

Réallouer les droits de tirage spéciaux

Enjeux

- Proposition de feuille de route Sommet pour un Nouveau pacte financier mondial
 - Plus de pays du G20 réallouent au moins 20% de leurs DTS aux pays vulnérables

- Proposition de feuille de route Sommet pour un Nouveau pacte financier mondial
 - 60 milliards de contributions au Fonds du FMI pour la résilience et la durabilité

QUELLES AVANCÉES DEPUIS LE SOMMET NPF ?

Les États membres du FMI peuvent redistribuer leurs DTS via deux fonds fiduciaires du FMI : le Fonds pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (PRGT), et le Fonds pour la résilience et la durabilité (RST).

Lors du Sommet pour un Nouveau pacte financier mondial, le FMI a annoncé une hausse de 50 % de la capacité du Fonds pour la résilience et la durabilité (RST), pour la porter à 60 milliards de dollars. Au 15 septembre 2023, 41,1 milliards de dollars en DTS ont été promis au RST, soit 500 millions de plus qu'en juin. En octobre 2023, moins d'une quinzaine de pays ont pu signer un accord pour recevoir un soutien du RST.

- Proposition de feuille de route Sommet pour un Nouveau pacte financier mondial
 - Avancées sur la réallocation des DTS via les BMD

QUELLES AVANCÉES DEPUIS LE SOMMET NPF ?

En août 2021, le FMI a procédé à une allocation générale de 650 milliards de dollars en droits de tirage spéciaux (DTS) afin de soutenir ses pays membres dans leur gestion des conséquences économiques de la pandémie de Covid-19. Cependant, les DTS étant répartis entre les pays membres au prorata de leur quote-part au FMI, et par extension de leur poids dans l'économie mondiale, ce sont les pays les plus riches qui en ont reçu la plus grande proportion. Les pays du G20 se sont donc engagés, en octobre 2021, à réallouer l'équivalent de 100 milliards de dollars en DTS aux pays les plus vulnérables.

En juin 2023, les participants au Sommet pour un nouveau pacte financier mondial ont annoncé avoir rempli cet objectif. Au 31 octobre 2023, les pays du G20 n'ont pourtant collectivement promis de recycler que 86,9 milliards de dollars en DTS, malgré des engagements supplémentaires de la part de l'Espagne (qui a porté sa promesse de 20 % à 50 %) et du Canada (de 20 % à 26 %). L'annonce faite au mois de juin tenait compte d'une promesse des États-Unis de 21,2 milliards de dollars en DTS, mais celle-ci n'a pas été approuvée par le Congrès américain, et a peu de chances de l'être.

QUELLES AVANCÉES DEPUIS LE SOMMET NPF ?

La Banque africaine de développement (BAfD) et la Banque interaméricaine de développement (BID) ont apporté, dès 2022, des solutions techniques permettant de réallouer les DTS via les banques régionales de développement. La BAfD a ainsi conçu un instrument de capital hybride offrant la possibilité aux économies avancées de prêter des DTS aux BMD, permettant à ces dernières de les comptabiliser comme fonds propres et d'en tirer parti pour emprunter sur les marchés financiers - à des taux abordables du fait de leur notation AAA - avec un effet de levier représentant 3 à 4 fois les ressources initiales en DTS. Certains pays ont manifesté leur intérêt pour ce mécanisme : la Corée, l'Arabie Saoudite, le Japon, les Emirats Arabes Unis, ou encore l'Australie.

La Banque centrale européenne s'est jusqu'à présent opposée à ce que les pays européens transfèrent leurs DTS via des institutions autres que le FMI, arguant que cela pourrait ne pas préserver le caractère d'actif de réserve des DTS et irait à l'encontre de l'interdiction du financement monétaire de l'Union européenne, qui empêche la banque centrale de financer les dépenses des gouvernements.

Le FMI a depuis indiqué que la proposition de l'AfDB est conforme à ses règles sur les caractéristiques d'actifs de réserve des DTS. En effet, selon cette proposition, le statut d'actif de réserve des DTS est protégé par un «accord de soutien à la liquidité» (liquidity support agreement, LSA), 25 % de l'instrument de capital hybride étant engagés dans le LSA pour que les actionnaires puissent le retirer dans le cas où ils auraient besoin d'accéder à des liquidités. La France a indiqué son intention de participer à ce mécanisme.

PROCHAINES ÉTAPES

Les économies avancées sont encouragées à prendre des engagements supplémentaires, afin d'atteindre collectivement la cible des 100 milliards, et à concrétiser leurs promesses de réallocation.

PROCHAINES ÉTAPES

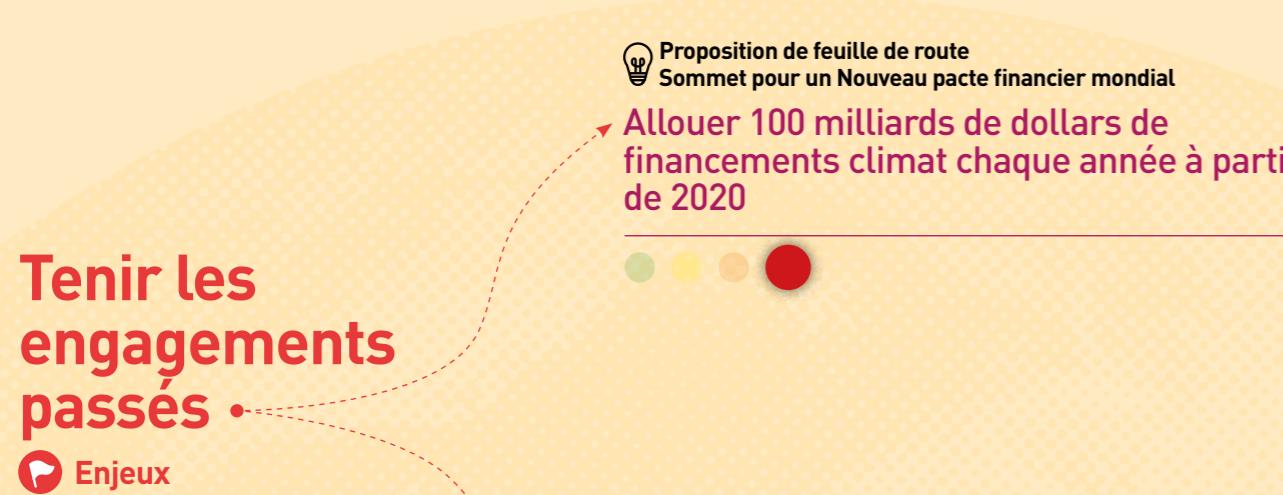
Le RST et le PRGT sont limités à une capacité totale de 80 milliards de dollars. Les dirigeants devraient plutôt explorer d'autres possibilités de recyclage des DTS.

Par ailleurs, le RST a été conçu avec l'objectif d'aider les pays vulnérables à relever les défis structurels posant des risques macroéconomiques, y compris les changements climatiques et la préparation aux pandémies. Si le volet climat est désormais opérationnel, ce n'est pas le cas de celui sur la préparation aux pandémies.

Une revue intermédiaire du RST sera effectuée en 2024.

PROCHAINES ÉTAPES

La proposition de la BAfD doit recevoir le soutien d'au moins cinq membres du FMI pour être opérationnalisée. La présidence de la COP28 a indiqué son intention d'offrir une plateforme aux pays pour annoncer leur soutien lors d'un événement de haut niveau le 4 décembre. Il est à souhaiter que la BAfD et la BID puissent annoncer à cette occasion une première coalition de pays disposés à allouer des DTS via leur mécanisme dédié.



QUELLES AVANCÉES DEPUIS LE SOMMET NPF ?

Les pays développés se sont engagés lors de la COP15 à Copenhague en 2009 à mobiliser 100 milliards de dollars par an à compter de 2020 pour aider les pays en développement à lutter contre le changement climatique et à s'y adapter. Néanmoins, plus de 16 milliards de dollars manquaient à l'appel en 2020, date butoir. Selon une étude des économistes Amar Bhattacharya et Nicholas Stern présentée lors du sommet NPF, la promesse de 100 milliards de dollars annuels pour le climat devrait être atteinte en 2023, trois ans après la date butoir. Cette annonce devra toutefois être corroborée par les données recueillies par l'OCDE.

PROCHAINES ÉTAPES

L'OCDE devrait publier les données sur les montants 2021 des financements climat à l'occasion de la COP28.

QUELLES AVANCÉES DEPUIS LE SOMMET NPF ?

En 1970, les pays du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE se sont engagés dans le cadre des Nations unies à consacrer 0,7 % de leur revenu national brut (RNB) à l'APD chaque année. En 2022, l'APD ne représentait que 0,36 % du RNB des membres du CAD. De nombreux pays du CAD ont annoncé une diminution de leur aide publique au développement, en amont et en aval du Sommet pour un Nouveau pacte financier mondial :

France : malgré son engagement, pris en 2021, d'atteindre l'objectif de 0,7 % d'ici à 2025, la France est revenue sur son engagement quelques semaines après la tenue du Sommet NPF, repoussant à 2030 l'atteinte possible du 0,7 %.

Allemagne : La proposition de budget de l'Allemagne pour l'année 2024 prévoit d'investir environ 20,6 milliards d'euros dans l'APD en 2024, ce qui représente une diminution de 3,7 milliards d'euros des dépenses d'APD du budget fédéral par rapport à 2023 (TBC).

Pays-Bas : Le cabinet néerlandais a annoncé une réduction de 500 millions d'euros sur le budget du développement pour l'année 2024.

Canada : Dans son budget 2023, le Canada indique que ses dépenses pour le développement devraient diminuer de 999 milliards de dollars US sur l'année fiscale 2023/2024, soit 15 % de réduction par rapport à l'année fiscale 2022/2023.

Norvège : La proposition de budget de la Norvège pour l'année 2024 indique que la cible d'allouer chaque année 1 % du budget norvégien à l'APD ne sera pas atteinte en 2024. Si l'APD augmente en termes absolus de 684 millions de dollars, elle diminue en proportion du RNB de 0,6 point de pourcentage.

04

Accélérer le
traitement de
la dette

Mettre en œuvre le Cadre commun du G20 pour le traitement de la dette .

Enjeux

- Proposition de feuille de route Sommet pour un Nouveau pacte financier mondial
- Avancées sur la question des pays relevant du Cadre commun pour le traitement de la dette



- Proposition de feuille de route Sommet pour un Nouveau pacte financier mondial
- Élaboration d'un guide par les créanciers appartenant au G20 et au Club de Paris sur les procédures de restructuration de la dette et d'un calendrier indicatif



QUELLES AVANCÉES DEPUIS LE SOMMET NPF ?

Le G20 a lancé en novembre 2020 le Cadre commun pour le traitement de la dette afin d'aider les pays les plus endettés à régler les situations d'insolvabilité et les problèmes de liquidité persistants, parallèlement à la mise en œuvre de réformes appuyées par le FMI. Le Cadre commun permet une coordination de tous les créanciers, du Club de Paris, du G20, ainsi que des créanciers privés. Si 73 pays en développement sont éligibles à la procédure, seuls quatre pays ont demandé un traitement de leur dette au titre du Cadre commun : le Tchad, la Zambie, l'Ethiopie et le Ghana.

Tchad : le Tchad a conclu un accord de traitement de sa dette avec ses créanciers en novembre 2022.

Zambie : annoncé lors du Sommet pour un Nouveau pacte financier mondial, la Zambie a depuis concrétisé un accord sur la restructuration de sa dette avec ses créditeurs, en signant en octobre 2023 un Memorandum of Understanding pour la restructuration d'environ 6,3 milliards de dollars de dette.

Ethiopie : en août 2023, la Chine a accepté de suspendre le remboursement de la dette éthiopienne jusqu'en juillet 2024. Les négociations pour un traitement de sa dette sont toujours en cours.

Ghana : les négociations entre le comité des créanciers officiels et les autorités ghanéennes pour parvenir à un accord sur les modalités de la restructuration de sa dette sont toujours en cours.

PROCHAINES ÉTAPES

L'enjeu est désormais d'accélérer la mise en œuvre du Cadre commun, entre la sollicitation par un pays en difficulté et la signature d'un accord de restructuration. Il s'agit également de trouver des solutions coordonnées pour les pays non éligibles au Cadre commun mais dont la situation d'endettement requiert un traitement, tels que le Suriname ou le Sri Lanka.

Mieux coordonner les processus de restructuration de la dette .

Enjeux

- Proposition de feuille de route Sommet pour un Nouveau pacte financier mondial
- Garantir que la dette sera utilisée comme un outil fiable pour financer les besoins en matière de développement durable et dégager des marges de manœuvre en cas de catastrophes naturelles



QUELLES AVANCÉES DEPUIS LE SOMMET NPF ?

La réforme de l'architecture générale des règles de restructuration de la dette ne progresse que très lentement. La table ronde mondiale sur la dette souveraine, lancée en février 2023 et qui rassemble des créanciers publics, privés, multilatéraux, et des pays emprunteurs, a pour objectif d'améliorer la communication et de trouver un terrain d'entente entre les principales parties prenantes, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du cadre commun du G20. Elle a présenté un rapport de ses avancées en octobre 2023. Elle y note que les derniers mois ont été marqués par une dynamique positive, avec des délais légèrement plus courts et des processus un peu plus fluides. Ainsi, 11 mois ont été nécessaires entre l'accord au niveau des services sur la restructuration de la dette du Tchad et son approbation effective par le FMI, 9 mois pour la Zambie, et 5 mois pour le Ghana ; ce qui reste toutefois supérieurs aux 2 à 3 mois observés auparavant.

PROCHAINES ÉTAPES

Les coûts de financement actuels rendent le service de la dette difficilement soutenable pour de nombreux pays, entraînant des problèmes de liquidité, avec un pic attendu en 2024-2025. Il s'agit donc d'apporter des solutions pour répondre aux besoins en matière de liquidités, par exemple via un rééchelonnement des maturités. Il s'agit également d'explorer les solutions permettant aux pays engagés dans un processus de restructuration d'accéder aux financements des banques multilatérales de développement, dont l'IDA, et permettant d'éviter que ces fonds ne servent à rembourser la dette plutôt qu'à financer des services sociaux (accès à l'eau, à l'éducation, à la santé, etc.) et des investissements.

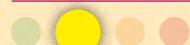
Introduire des clauses suspensives en cas de choc exogène.



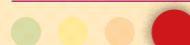
- Proposition de feuille de route Sommet pour un Nouveau pacte financier mondial
 - Partage d'expérience entre banques publiques de développement sur les clauses de suspension de la dette et les échanges de dette associés à des rachats, et apport de garanties et d'un soutien appropriés aux pays participant



- Proposition de feuille de route Sommet pour un Nouveau pacte financier mondial
 - Encourager les BMD à élargir et faciliter les clauses de suspension de la dette en cas de catastrophe d'origine climatique



- Proposition de feuille de route Sommet pour un Nouveau pacte financier mondial
 - Examiner l'application de clauses de suspension de la dette en cas d'autres chocs exogènes tels que les crises sanitaires



QUELLES AVANÇÉES DEPUIS LE SOMMET NPF ?

Lors du Sommet pour un Nouveau pacte financier mondial, la Banque mondiale a annoncé la mise en place de nouveaux instruments pour la préparation aux crises, la riposte et le redressement, parmi lesquels la suspension des paiements au titre de la dette. Afin de permettre aux pays victimes d'un choc climatique de se concentrer sur la réponse aux besoins urgents de leurs populations, la Banque mondiale instituera des clauses pilotes de suspension temporaire du paiement de la dette (CRDC). Elle a depuis travaillé à l'élaboration de telles clauses, avec une approche prudente et équilibrée afin de ne pas remettre en cause la viabilité financière de la BIRD/IDA ou la notation AAA.

Spécificités des clauses pilotes CRDC :

Éligibilité des clients : Petits États éligibles à la BIRD/IDA, membres du Forum des petits États (FPE) et petits États insulaires en développement (PEID) définis par les Nations unies.

Couverture des événements : cyclones tropicaux et tremblements de terre. Ces événements représentent la majeure partie des pertes subies par les petits États au cours de l'histoire et se prêtent mieux à des déclenchements paramétriques robustes.

Il est proposé que le report ne concerne que les remboursements du principal (jusqu'à deux ans) et que l'option ne soit offerte que pour les nouveaux prêts, ce qui en fait une caractéristique ex ante de l'accord de prêt.

Une commission de 5 points de base sera facturée aux emprunteurs pour la mise en place de cette option - principalement pour couvrir les coûts supplémentaires de la Banque mondiale. La possibilité existe d'étudier une aide par les donateurs intéressés pour les donateurs intéressés d'aider à réduire cette commission pour les emprunteurs si elle est considérée comme trop lourde pour eux.

Il est proposé d'adopter une approche progressive pour accorder le report, dans laquelle la déclaration d'urgence du pays, combinée à des déclencheurs paramétriques sur la gravité de l'événement et l'évaluation des dommages, sera utilisée pour déterminer le report.

Les paiements du principal après le report seront structurés de manière à ce que l'échéance moyenne pondérée du prêt initial soit maintenue (ce qui maintiendra les remboursements du prêt neutres en termes de VAN), et il n'y aura pas d'extension de l'échéance finale du prêt initial.

La Banque interaméricaine de développement possède déjà de tels mécanismes, et la Banque européenne d'investissement travaille à la mise en œuvre de projets pilote.

PROCHAINES ÉTAPES

Les travaux devraient continuer afin d'inclure les crises sanitaires dans les chocs exogènes considérés, inclure des clauses de suspension de la dette dans les contrats existants (et pas seulement dans les nouveaux contrats), ou encore encourager d'autres acteurs à adopter de telles mesures.

QUELLES AVANÇÉES DEPUIS LE SOMMET NPF ?

Étant donné que ces clauses CRDC sont encore relativement nouvelles dans l'espace des BMD, la Banque mondiale souhaite rester sur cette approche mesurée, ce qui lui permet de tirer les leçons de l'expérience et d'affiner éventuellement l'offre lorsqu'elle achèvera l'examen de ce produit dans deux ans - par exemple, en incluant les pandémies dans les événements couverts. Parallèlement, elle étudie la possibilité d'offrir des CRDC sur les prêts existants d'une manière financièrement viable.

05

Mobiliser les financements privés au service du climat et du développement

Accroître les flux de capitaux privés.

Enjeux

Proposition de feuille de route
Sommet pour un Nouveau pacte financier mondial

- Avancées sur la non-surévaluation des risques des marchés en développement (appui du G20 à la création d'une banque de données mondiales indépendante 2.0 sur les marchés émergents - GEMs 2.0)



QUELLES AVANCÉES DEPUIS LE SOMMET NPF ?

Dans son rapport aux gouverneurs sur l'évolution de la Banque mondiale du 28 septembre 2023, le comité de développement de la Banque mondiale indique que le Consortium Global Emerging Markets Risk Database (GEMs) travaille à la publication de la banque de données mondiale 2.0 sur les marchés émergents. Une demande de propositions est en cours d'envoi au secrétariat du groupe de travail sur l'architecture financière internationale du G20 et aux pays qui ont manifesté leur intérêt pour l'hébergement des GEMs. Une étude de marché est également en cours afin de mieux cerner les types de mesures et de données qui intéressent les investisseurs du secteur privé.

Proposition de feuille de route
Sommet pour un Nouveau pacte financier mondial

- Le FMI, le Groupe de la Banque mondiale et le Fonds de change en devises locales (TCX) étudient les moyens de mieux couvrir le risque de change dans les LMICs et étudient la mise en œuvre de mesures concrètes pour accroître le financement en devises locales



QUELLES AVANCÉES DEPUIS LE SOMMET NPF ?

En septembre 2023, TCX, l'AFD, IDFC, Deloitte et FIC ont rendu publique une étude sur l'impact des risques de change sur la capacité des banques publiques de développement à atteindre les ODD et à être durablement résilientes. Cette étude formule cinq recommandations pour relever les défis posés par le risque de change et renforcer la capacité des BPD à contribuer durablement aux ODD, notamment la mobilisation de financements hybrides, le soutien au renforcement des capacités internes des BPD et des marchés de capitaux nationaux et l'amélioration de l'utilisation des solutions proposées par les fournisseurs de services de couvertures de risque de change.

Proposition de feuille de route
Sommet pour un Nouveau pacte financier mondial

- L'OCDE met en place un groupe d'experts pour discuter des bonnes pratiques et progrès accomplis pour mobiliser des financements privés au service du développement durable, du climat et de la biodiversité



QUELLES AVANCÉES DEPUIS LE SOMMET NPF ?

L'OCDE s'est saisie de cette proposition. Les modalités de fonctionnement de ce qui sera une taskforce sont en cours d'élaboration. Par ailleurs, un tel groupe existe déjà de manière horizontale au sein de l'OCDE et pourra informer les discussions de la future taskforce.

Conclusion et prochaines étapes

Conclusion et prochaines étapes

45

Le présent rapport de suivi témoigne des évolutions observées dans la mise en œuvre des engagements pris à l'occasion du Sommet pour un nouveau pacte financier mondial, qui s'est tenu à Paris les 22 et 23 juin 2023. Cette évaluation des récentes réformes de l'architecture financière internationale repose sur une **analyse approfondie des informations recueillies** à partir d'entretiens avec des experts et expertes du financement international et des documents officiels et analyses d'acteurs de la société civile. **L'évolution des réformes se dessinera au gré des prochaines échéances internationales** et de l'engagement de la communauté internationale. Leur suivi devrait être facilité par la **création d'un Comité de suivi institutionnel** du Sommet pour un nouveau pacte financier mondial, qui devrait être hébergé au sein de l'OCDE, la nomination d'un envoyé spécial et d'un secrétariat, avec un lancement officiel prévu lors du Forum de Paris sur la Paix de 2023.

Les informations collectées ont permis de mettre en lumière des **progrès notables, bien que trop lent**, pour faire face aux défis en cours. On retiendra une **dynamique positive enclenchée par les banques multilatérales de développement et autres institutions financières** qui entendent l'appel à moderniser leur pratiques, instruments, modes d'évaluation et mandats pour mobiliser davantage de ressources en faveur de la lutte

contre la pauvreté et le climat en soutenant les politiques publiques envisagées par les pays partenaires.

Cette évolution fait suite à une **mobilisation politique de haut niveau** attendue de longue date à laquelle le Sommet pour un nouveau pacte financier mondial a contribué aux côtés d'autres sommets, à l'instar du G20 sous présidence indienne, du Sommet africain sur le Climat, du Sommet sur les ODD et des Assemblées annuelles de la Banque mondiale et du FMI, sans compter des prises de parole publiques de plus en plus véhémentes de la part des pays les plus vulnérables, à l'instar de la Barbade et sa première ministre Mia Mottley.

Les quelques progrès accomplis ne sauraient toutefois faire oublier l'**ampleur de la tâche restant à accomplir de toute urgence**. Un grand nombre d'engagements pris lors du Sommet pour un nouveau pacte financier mondial et répétés à d'autres occasions restent pour l'instant lettre morte. Une **réforme en profondeur de la gouvernance des institutions internationales** nécessitera plus que l'attribution de sièges supplémentaires au sein de quelques conseils d'administration. L'optimisation des ressources existantes ne saura suffire à répondre à l'ampleur des besoins. Ces réformes devront s'accompagner d'un **apport massif de nouveaux moyens**, notamment à l'occasion de la prochaine

reconstitution de l'**Association internationale de développement (IDA)** ou via la **création de taxes internationales** mettant à contribution les secteurs aux externalités négatives pour mobiliser des financements additionnels.

Les témoignages recueillis lors de la réalisation de cette étude mettent effectivement en évidence un sentiment d'urgence, notamment dans les pays en développement, qui estiment que **les efforts déployés ne sont pas suffisants pour faire face aux enjeux**. Bien que les déclarations politiques semblent reconnaître la nécessité d'une action rapide et coordonnée, la **réalité des négociations engendre une impression de discours ambivalent**, qui suscite des inquiétudes parmi les premiers pays confrontés à la polycrise en cours.

Dans cette perspective, il importe **que la communauté internationale maintienne le dialogue** et renforce la coopération pour atteindre les objectifs communs identifiés lors du sommet : c'est le prix à payer pour tenir la promesse de l'Agenda 2030 et réduire les fractures d'une communauté internationale plus divisée que jamais. Les prochaines étapes de l'agenda international du climat et du développement offriront des opportunités pour poursuivre ces efforts, notamment la **COP28** qui se tiendra à Dubaï du 30 novembre au 12 décembre 2023 et la **présidence du G20** par le Brésil durant l'année 2024. La

transition énergétique et le développement durable, ainsi que la réforme des institutions de gouvernance internationale, figurent d'ores et déjà parmi les trois priorités identifiées par la présidence 2024 du G20, dont le mot d'ordre est précisément de « construire un monde juste sur une planète durable ». Les **Réunions de printemps** de la Banque mondiale et du FMI, le **Sommet de l'avenir des Nations unies**, le **Forum des Nations unies sur le financement du développement** constitueront autant d'opportunités pour les gouvernements, organisations internationales et acteurs du financement international de concrétiser leurs engagements en vue de façonner un avenir plus équitable et durable pour tous et toutes.

L'année 2025 pourrait être celle du bilan des actions menées jusqu'alors avec quatre moments clefs : la présidence sud-africaine du G20 et trois dates anniversaire d'importance : celle de l'Agenda 2030 à cinq ans de la date butoir, de l'Accord de Paris et de la Conférence d'Addis-Abeba+10 sur le financement du développement, autant d'étapes cruciales pour concrétiser les réformes de l'architecture financière internationale. Parce que les besoins de financement pour la santé, la préparation aux pandémies, l'éducation, les infrastructures durables, le climat et de manière générale les biens publics mondiaux ne pourront être satisfaits sans volonté politique, **l'heure n'est plus au statu quo**.

Liste des contributions

Ce rapport de suivi s'appuie sur des informations issues de recherches bibliographiques et d'entretiens semi-directifs menés auprès d'experts et expertes dont les noms et qualités figurent ci-dessous. Afin de bénéficier d'une parole libre durant les échanges, les propos collectés ne sont volontairement pas attribués aux personnes interviewées. Les analyses, conclusions ou opinions exprimées n'engagent que Focus 2030 et ne reflètent pas nécessairement celles des personnes interrogées.

Focus 2030 remercie les personnes ayant contribué à l'élaboration de ce rapport :

- Emmanuel Baudran, Directeur exécutif adjoint en charge des infrastructures, Agence française de développement
- Matthieu Boussichas, Responsable de programmes, Fondation pour les Études et le Recherche sur le Développement International (Ferdi)
- Olivier Cattaneo, Chef de service, Analyse des politiques et stratégie, Direction de la coopération au développement, OCDE
- Khalil Elouardighi, Directeur, Think Equal
- Yann Illiaquer, Coordinateur analyse et plaidoyer, Action Santé Mondiale
- Michael Jacobs, Chercheur senior invité, ODI
- Ariane Joab-Cornu, Chargée de programme, Financement climatique, Fondation européenne pour le climat
- Martin Kessler, Directeur exécutif, Finance for Development Lab
- Geoffrey Lamb, Ancien haut responsable de la Banque mondiale et Conseiller senior de la Fondation Bill & Melinda Gates
- Ferid Mzah, Collaborateur, Financement climatique, Fondation européenne pour le climat
- Manon Provansal, Consultante en plaidoyer et campagnes, Global Citizen
- Friederike Röder, Vice-présidente en charge du plaidoyer, Global Citizen
- Oulimata Sarr, ancienne ministre de l'Économie, du Plan et de la Coopération du Sénégal

Liste des abréviations

- **4P** : Pacte de Paris pour les peuples et la planète
- **APD** : Aide publique au développement
- **BAfD** : Banque africaine de développement
- **BAsD** : Banque asiatique de développement
- **BIRD** : Banque internationale pour la reconstruction et le développement
- **BMD** : Banques multilatérales de développement
- **BPD** : Banques publiques de développement
- **CAD** : Comité d'aide au développement
- **COP** : Conférence des parties
- **CRDC** : Climate Resilient Debt Clauses (Clauses de suspension de la dette en cas de catastrophe climatique)
- **DTS** : Droits de tirage spéciaux
- **FICS** : Finance in Common Summit (Sommet Finance en commun)
- **FMI** : Fonds monétaire international
- **FPE** : Forum des petits États
- **GEMs** : Consortium Global Emerging Markets risk database
- **GBM** : Groupe de la Banque mondiale
- **IDA** : International Development Association (Association internationale de développement)
- **IDFC** : International Development Finance Club
- **IFI** : Institutions financières internationales
- **NPF** : Nouveau pacte financier mondial
- **OCDE** : Organisation de coopération et de développement économiques
- **ODD** : Objectifs de développement durable
- **PED** : Pays en développement
- **PEID** : Petits États insulaires en développement
- **PRGT** : Fonds fiduciaire du FMI pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance
- **PNUD** : Programme des Nations unies pour le développement
- **RST** : Fonds pour la résilience et la durabilité
- **SART** : Outil de rendement ajusté des ODD
- **SDAO** : Mécanisme d'analyse et d'opinion du développement durable
- **TCX** : Fonds de change en devise locale

« Allocution du président du Groupe de la Banque mondiale, Ajay Banga, lors de la séance plénière des Assemblées annuelles 2023 », 13 octobre 2023.

« Appel à action et engagement en faveur des Climate Resilient Debt Clauses », 2023.

Asian Development Bank. « ADB Capital Management Reforms Unlock \$100 Billion in New Funding Over Next Decade to Support Asia and the Pacific », 29 septembre 2023.

Banque africaine de développement. « Réacheminement des DTS : réunion à Marrakech pour accélérer le financement du développement par le biais des banques multilatérales de développement », 24 octobre 2023.

Banque mondiale. « Le Groupe de la Banque mondiale annonce une panoplie complète pour aider les pays frappés par des catastrophes naturelles », 22 juin 2023.

Banque mondiale. « Assemblées annuelles 2023 : Une nouvelle vision à la hauteur des défis d'aujourd'hui et de demain », 16 octobre 2023.

Banque mondiale, et Banque interaméricaine de développement. « La Banque mondiale et la BID unissent leurs forces pour maximiser l'impact d'actions de développement », 31 août 2023.

Banque mondiale, et Banque islamique de développement. « La Banque mondiale et la Banque islamique de développement unissent leurs forces pour renforcer leur impact », 24 octobre 2023.

Center for Global Development. « Multilateral Development Bank Reform Tracker », 9 octobre 2023.

« Déclaration des dirigeants des banques multilatérales de développement : Renforcer notre collaboration pour avoir plus d'impact », 13 octobre 2023.

El País. « España inyectará 3.500 millones de euros para los países más vulnerables a través del FMI », 11 octobre 2023.

Federal Ministry of Finance. « German Draft Budgetary Plan 2023 », octobre 2023.

Ferdi. « Prendre en compte la vulnérabilité dans l'accès aux financements concessionnels. Panel de haut niveau organisé par la Ferdi aux Assemblées annuelles du FMI et de la Banque mondiale, en coopération avec les Bureaux des administrateurs de la Banque mondiale EDS13 et EDS04. », 10 octobre 2023.

« FMI-Banque mondiale : une collaboration renforcée. Déclaration commune de la Directrice générale du FMI et du Président de la Banque mondiale. », 7 septembre 2023.

Independent Expert Group (IEG). « Strengthening multilateral development banks - The triple agenda », Volume 1, 30 juin 2023.

Independent Expert Group (IEG). « Strengthening multilateral development banks - The triple agenda », Volume 2, 27 septembre 2023.

International Development Finance Club. « Making the financial system consistent with achieving the SDGs. Elements for the implementation of SDG alignment by Public Development Banks », 4 septembre 2023. International Monetary Fund. « Resilience and Sustainability Trust Funding Status », 15 septembre 2023.

IMF Communications Department. « Global Sovereign Debt Roundtable-Cochairs Progress Report », 12 octobre 2023.

Kristalina Georgieva. « Statement on the Achievement of Stage 1 Fundraising Targets for the Poverty Reduction and Growth Trust (PRGT) », 14 octobre 2023.

Kristalina Georgieva. « Un message porteur d'espoir et d'opportunités pour la prochaine génération. Discours de la Directrice générale Kristalina Georgieva en séance plénière des assemblées annuelles 2023 à Marrakech, Maroc. », 13 octobre 2023.

Lamboll, Robin D., Zebedee R. J. Nicholls, Christopher J. Smith, Jarmo S. Kikstra, Edward Byers, et Joeri Rogelj. « Assessing the Size and Uncertainty of Remaining Carbon Budgets ». Nature Climate Change, 30 octobre 2023.

Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. « Orientations de la politique de coopération internationale et de l'aide publique au développement », 1 août 2023.

Ministère des Finances. « Budget 2023 : un plan canadien. Une classe moyenne forte, une économie abordable, un avenir prospère. », 2023.

Ministrie van Buitenlandse Zaken. « XVII Buitenlandse Handel en Ontwikkelingssamenwerking Rijksbegroting 2024 », 19 septembre 2023.

Nations unies. « Rapport sur les objectifs de développement durable - Édition spéciale », 2023.

Norwegian Ministry of Finance. « The National Budget 2024 », 29 septembre 2023.

OCDE. « Niveaux d'APD en 2022 - Données préliminaires », 2023.

OCDE. « Global Outlook on Financing for Sustainable Development 2023: No Sustainability Without Equity », 2023.

OCDE et PNUD. « The G20 Contribution to the 2030 Agenda in Times of Crises 2019-2023 », 30 octobre 2023.

ONE Campaign. « Data dive : Special drawing rights », 7 novembre 2023.

Paduano, Stephen. « SDR Rechanneling and ECB Rules. Why rechanneling SDRs to Multilateral Development Banks is not always and everywhere monetary financing. » Finance for Development Lab, mai 2023.

Paduano, Stephen, et Théo Maret. « The ECB and SDRs ». LSE Global Economic Governance Commission, mai 2023.

Pan American Health Organization, et World Health Organization. « WHO Launches Funding Appeal to Help a Record Number of People in Complex, Intersecting Health Emergencies », 2023.

« Pacte de Paris pour les peuples et la planète (4P) », 2023.

Plant, Mark, et Bernat Camps Adrogué. « Empty Words, Empty Wallets: The G20's Broken Promise on SDR Recycling ». Center for Global Development (blog), 30 octobre 2023.

Première ministre de la Barbade, et Secrétaire général des Nations unies. « Bridgetown 2.0 - Urgent and Decisive Action to Reform the International Financial Architecture », 2023.

Présidence de la République française. « Call to Action for Paris Aligned Carbon Markets », 2023.

Présidence de la République française. « Conclusions de la présidence lors du Sommet pour un Nouveau Pacte financier mondial », 2023.

Présidence de la République française. « Déclaration pour une vision commune des banques multilatérales de développement », 2023. Présidence de la République française. « Conclusions de la présidence lors du Sommet pour un Nouveau Pacte financier mondial », 2023.

Présidence de la République française. « Proposition de feuille de route pour inscrire à l'agenda international la mise en oeuvre des engagements du Sommet pour un nouveau pacte financier mondial », 2023.

Prime Minister of Canada. « Prime Minister advances progress toward a peaceful, healthy future at United Nations General Assembly », 21 septembre 2023.

Sanchez-Paramo, Carolina, Ruth Hill, Daniel Gerszon Mahler, Ambar Narayan, et Nishant Yonzan. « L'augmentation de la pauvreté et le creusement des inégalités sont les autres séquelles de la COVID-19 ». Banque mondiale (blog), 7 octobre 2021.

TCX, Agence française de développement, IDFC, Deloitte, et Finance in Common. « Survey for Public Development Banks (PDBs) on "How currency depreciations/risk impact PDB's ability to reach SDG (Sustainable Development Goals) and to be sustainably resilient" », 1 septembre 2023.

The Loss & Damage Collaboration. « The cost of delay: Why finance to address Loss and Damage must be agreed at COP27 », 2022.

United Nations Conference on Trade and Development. « Trade and Development Report Update », 2023.

United Nations Development Programme. « Building Blocks out of the Crisis: The UN's SDG Stimulus Plan | United Nations Development Programme », 2023.

United Nations Secretary-General. « SDG Stimulus to Deliver Agenda 2030 », 2023.

United Nations, Department of Economic and Social Affairs. « World Population Prospects: The 2022 Revision », 2022.

V20. « Accra-Marrakech Agenda », 2023.

World Bank. « Poverty and Shared Prosperity 2022 », 2022.

World Bank Development Committee. « Ending Poverty on a Livable Planet: Report to Governors on World Bank Evolution », 28 septembre 2023.

World Inequality Lab. « Rapport sur les inégalités mondiales 2022 », 2022.

Focus 2030 est une association qui accompagne les acteurs du développement et de la solidarité internationale dans les domaines de la communication, de la mobilisation citoyenne, du plaidoyer et de la recherche en vue de la réalisation des Objectifs de développement durable des Nations Unies d'ici 2030.

La mission sociale de Focus 2030 consiste à mettre à l'agenda politique, médiatique et citoyen les enjeux de développement international, les inégalités mondiales et la lutte contre la pauvreté et les dérèglements climatiques, en vue de l'adoption de politiques publiques ambitieuses, transparentes et efficaces.

Focus 2030 structure son travail autour de trois axes principaux :

- **DATA** : par la production et l'analyse de données qualitatives et quantitatives au moyen d'enquêtes d'opinion sur le développement international, la publication d'informations et de données chiffrées sur le développement.
- **INNOVATION** : par l'accompagnement et le financement de campagnes et recherches innovantes sur les Objectifs de développement durable et le financement du développement.
- **DÉVELOPPEMENT** : en réunissant une communauté d'acteurs du développement (ONG, think tanks, organisations internationales et institutions publiques) afin de faciliter les échanges et de co-construire des actions communes.

Rédactrices : Léa Fuiret, Chargée de programmes, et Magaly Bayon, Assistante de recherche, Focus 2030

Directeur de la publication : Fabrice Ferrier, Directeur, Focus 2030

ÉVALUATIONS

FOCUS 2030

**RÉFORME DE L'ARCHITECTURE FINANCIÈRE INTERNATIONALE :
OÙ EN EST-ON ?**

**RAPPORT DE SUIVI DES ENGAGEMENTS PRIS AU SOMMET
POUR UN NOUVEAU PACTE FINANCIER MONDIAL**

ÉDITION NOVEMBRE 2023